

# **Santé “Non à la cigarette en voiture”**

La Coalition nationale contre le tabac demande au gouvernement belge d'interdire de fumer dans les voitures en présence d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans, à l'image de la législation qui est déjà en vigueur en France et qui le sera dès ce jeudi en Angleterre et au pays de Galles.

L'objectif de cette mesure est de protéger les enfants et les adolescents contre les dangers du tabagisme passif, fumer en voiture entraînant une concentration de substances cancérigènes dans l'air 27 fois plus élevée qu'à la maison.